

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2009 20H 30

Présents : MM Lugan, Trégou, Saint-Martin, Coulon, Jean, Loubières, Wookey, Campana, Relier, Labruyère, Lacam.

L'approbation du Compte rendu de la réunion du 10/09/2009 est remis à la prochaine réunion, car la retranscription sur le registre des délibérations n'a pas été faite .

Monsieur Coulon Jean-Claude est désigné secrétaire de séance .

1) Indemnité du Receveur Municipal

Le versement de l'indemnité au taux de 100% est votée pour Mr BIZERN Jean-Marc, Receveur Municipal, Trésorier de Labastide-Murat . Sa présence est demandée pour la présentation des budgets en début d'année .

2) Rapport annuel du service d'eau potable année 2008

Le Maire présente au conseil municipal le rapport 2008 établi par la DDEA du Lot . Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service .

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité .

3) Aménagement entrée du village : Le Maire rapporte au conseil municipal la visite du CAUE le 10 novembre pour le projet visé en objet . Il ressort de cette visite qu'il est nécessaire en 1^{er} lieu de refaire toutes les canalisations d'eau potable, qui sont défectueuses . Comme il faudra recourir à un emprunt, le Maire propose, afin de ne pas alourdir le budget de l'eau, que la commune ne prennent pas à sa charge le surcoût de l'adhésion à la Bouriane et de ne pas toucher au prix de l'eau .

Le Conseil Municipal est favorable à cette solution .

4) Prix de l'eau pour l'année 2010 : Ils restent identiques à 2009 soit :

- Abonnement : 12,80€

- M3 : 0,18€

5) Prévisions budgétaires : Dans le cadre d'un échange commune/Particulier il est nécessaire :

- d'ouvrir les crédits en dépenses et en recettes pour 100€

- de faire un virement de crédits de 360€ afin de régler l'acte notarié (crédits prélevés à l'article 70323 – redevance occupation du domaine public- ce compte étant en excédent)

6) Travaux sur le ruisseau « Le Tirelire » : le 22 octobre les services de la DDEA (Police de l'Eau) et le service interdépartemental Lot-Aveyron de l'ONEMA sont venus sur place pour préconiser non pas un curage, mais l'aménagement, par terrassement dans la zone de dépôt d'un chenal d'écoulement permettant de rétablir la circulation naturelle de l'eau . Après réflexion, le conseil municipal n'accepte pas les préconisations émises et décide de ne rien faire pour le moment .

7) Devis toiture Atelier Municipal : Mr Rémi DAVID a établi un devis d'un montant de 2700 TTC, jugé trop élevé . Il est décidé de revoir son devis avec Mr DAVID et d'en faire faire à d'autres entreprises pour comparaison .

8) Programme voirie 2010 par la Communauté de Communes

Il sera proposé les chemins suivants :

- La boucle de Lamostonie qui part de la RN 20 et y revient

- De l'ancienne station service jusqu'à chez Claude DELPECH

- Du Plégat jusqu'au carrefour des « poubelles »

9) Ecoulement des eaux chez Mr DECROUY : Les eaux arrivent de chez Mme TINORUA . Il est décidé de faire un « bourrelet » avec grave émulsion et faire pencher un peu la route pour prévenir en cas d'orage .

Mise en demeure sera faite à Mme TINORUA de remettre en état son chemin d'accès

10) Problème de vitesse sur la route qui part du Pont de Rhodes en passant devant chez Yannick Rouffet, jusqu'à la route de Montfaucon . Après discussion, il sera fait un contrôle de vitesse (suggéré par le Conseil Général qui doit donner la marche à suivre : ce sont des bandes à poser sur la route pour contrôler vitesse et nombre de passages : coût 125€ environ) .

Peut-être pose de bandes rugueuses par la suite (par la communauté de communes car voirie communautaire)

11) Redevance SPANC : Le conseil municipal , suite à la demande du Président du SPANC du Parc naturel Régional, est d'accord pour conserver la redevance annuelle de 15€ pour les assainissement autonomes .

12) QUESTIONS DIVERSES :

- Un cyprès menace de tomber sur quelques tombes au cimetière . Il est nécessaire d'aller constater et mesurer l'étendue du problème . Puis demander des devis à Serge CALLES et Pascal BRACHET pour faire tomber ces cyprès .

- Prévisions budgétaires sûres pour 2010 : L'atelier Municipal, le Retable de l'Eglise et le Jardin du Souvenir .

- Gilles Marcouly demande la location des 2 terrains communaux précédemment loués à Mr Teulat Michel . Le Conseil Municipal est d'accord .

- Récupération d'une caisse frigo .